

ABONNEMENT.

ABONNEMENT :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
FRANCIS :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

ON S'ABONNE :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires.

A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33;
A. EWIG,
Rue Talbot, 10.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne	30 c.
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas.
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez M. HAVAS-LAFFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

7 Février 1878.

LA DÉMISSION DU MARÉCHAL.

Il ne faut pas se dissimuler que la situa-
tion du conflit entre les trois pouvoirs est
devenue très-grave.

On se rappelle que le Maréchal ne s'est
résigné à sacrifier les fonctionnaires qui l'a-
vaient soutenu, à s'éloigner des conserva-
teurs qui avaient en lui une confiance illimi-
tée et à se jeter dans les bras des gauches
que pour assurer le vote intégral du bud-
get et pour sauver ainsi la France de toutes
les conséquences d'une situation révolution-
naire.

Le Maréchal n'a consenti à charger M. Du-
faure de former un ministère et ne lui a
donné sa procuration complète que sur la
promesse formelle que lui faisait M. Du-
faure de faire voter promptement le budget.

En effet, si le choix du ministère Dufaure,
Léon Say et de Marcère, si le bouleverse-
ment général de l'administration, si le sacrifi-
ce de tous les amis du Maréchal, si le licen-
ciement de l'armée des conservateurs n'a-
vaient pas pour compensation et pour résul-
tat le vote immédiat du budget, le chef de
l'Etat serait tombé dans un odieux traque-
nard et se trouverait désarmé et prisonnier,
à la merci d'héritiers collatéraux qui atten-
dent sa succession.

Il se trouverait affaibli et presque isolé de-
vant la même difficulté, devant le même pé-
ril qui lui avaient fait compromettre une
partie de son honneur, les trois quarts de
sa popularité, les neuf dixièmes de son au-
torité.

Pour demander compte des promesses
violées, pour reprendre la position abandon-
née, pour rappeler à lui les conservateurs
qu'il avait licenciés, pour retrouver le con-
cours des fonctionnaires sacrifiés, il faudrait
un élan extraordinaire de courage, une ré-

solution énergique, un effort désespéré sans
autres limites dans les moyens que celles
assignées au cas de légitime défense et avec
l'emploi de toutes les ressources qu'autori-
sent la guerre et la nécessité de vaincre ou de
périr.

En se confiant aux révolutionnaires, le
Maréchal aurait dû s'attendre à tout; il au-
rait dû savoir que, de ce côté, il n'y a rien de
sacré dans un engagement et que la fin justi-
fie les moyens.

Il aurait dû savoir qu'il ne lui serait point
tenu compte de ses concessions et de ses sac-
rifices, et que chaque concession nouvelle
n'aurait pour résultat que d'augmenter les
exigences.

Voici sommairement les principales péri-
péties du commencement de la crise, qui ne
peut guère se dénouer que par la dissolu-
tion de la Chambre basse ou par la démis-
sion du Maréchal, à moins que la Chambre
exécute les promesses faites en son nom par
M. Dufaure :

Samedi matin, dans le conseil des minis-
tres qu'il présidait, le Maréchal, inquiet du
retard apporté au vote du budget et du ré-
gime de proscription appliqué à toute l'ad-
ministration française et pratiqué même au
Parlement, avait refusé de signer trois décrets
qu'il présentait les ministres, et leur
avait dit qu'il attendrait, pour donner cette
signature, l'exécution des promesses qui lui
avaient été faites au sujet du budget.

Deux ministres, inquiets ou irrités de
cette résistance inattendue du Maréchal, ont
communiqué leurs doutes ou leur mécontente-
ment à leurs amis.

Le Comité de Salut public, que l'on disait
dissous, s'est réuni, et il a été décidé que l'on
ajournerait le vote du budget et que l'on
maintiendrait le Pouvoir exécutif au régime
des douzièmes provisoires.

C'est dans ce but, ainsi que nous l'avons
dit dès le jour même, que M. Brisson a été
chargé samedi par le chef des Dix-Huit de
faire voter la priorité pour les séances où la
Chambre siège en tribunal plus ou moins
révolutionnaire.

Dans la soirée de samedi, le Maréchal, en

conférence avec un homme d'Etat, a montré
une vive irritation de la décision prise par la
Chambre pour l'ajournement du budget.

C'était, disait-il, manquer envers lui à
tous les engagements pris. On l'avait trompé,
IL EN AVAIT ASSEZ. Tous les sacrifices qu'il
s'était résigné à faire pour son pays étaient
inutiles; il était résolu à s'en aller si la ma-
jorité du Sénat ne lui donnait pas le moyen de
mettre fin à une situation si funeste pour la
France à tous les points de vue.

Malgré toutes les instances qui lui étaient
faites, le Maréchal a persisté dans sa ma-
nière de juger la violation des promesses
qui lui avaient été faites : l'opinion publique
comprendrait certainement sa résolution par
suite des agissements de la Chambre, et il
saurait laisser à qui de droit la responsabi-
lité des conséquences de sa retraite.

Il savait, d'ailleurs, qu'on ne le ménageait
dans les gauches que dans la crainte de
compromettre l'Exposition, et de voir les
étrangers refuser d'y concourir par suite de
l'agitation que pouvait causer le choix d'un
nouveau Président.

Le Maréchal aurait pu ajouter que les
gauches étaient bien résolues à le renverser
après l'Exposition, et qu'elles auraient déjà
tenté ce coup d'Etat parlementaire si elles
ne redoutaient la responsabilité de l'avorte-
ment de ces grandes assises industrielles.

Elles savent bien que l'annonce de l'ou-
verture du congrès des deux Chambres, qui ne
ressemble en rien au CONGRÈS DE LA PAIX en-
tre les souverains d'Europe, mais qui de-
viendrait le CONGRÈS DE LA GUERRE CIVILE en-
tre les souverains de la France, provoquerait
en Europe les plus vives défiances et
arrêterait instantanément tous les préparatifs
des exposants et des visiteurs.

Elles comprennent combien cet insuccès de
l'Exposition pourrait être funeste à leur in-
fluence dans le pays.

Après avoir fait payer à la France plus
de cinq milliards et la perte d'au moins une
province à leur avènement du 4 septembre,
il serait peut-être dangereux de faire ache-
ter leur maintien au pouvoir par deux ou
trois milliards de perte dans le commerce,

dans l'industrie, dans l'affluence des étran-
gers, à la suite de l'avortement de l'Exposi-
tion.

Aussi les gauches hésitent-elles entre ce
péril et la crainte qu'elles éprouvent de ne
pouvoir, après le vote du budget, disposer
en toute liberté de la procuration et de la si-
gnature du Maréchal.

Mais reprenons notre récit.

Dimanche matin, les ministres, assez
émus des plaintes du Maréchal et de son re-
fus momentané des trois décrets, se sont
réunis chez M. Dufaure.

Mais ils n'ont pas trouvé, chez le prési-
dent du conseil, les dispositions qu'ils au-
raient désirées.

M. Dufaure n'est pas l'homme-lige du
Comité de Salut public; il n'entend pas être
considéré comme un ministre à tout faire,
et il préfère avoir pour maître sa conscience
que M. Gambetta. Sa conscience n'est pas
en caoutchouc, comme la peau qui couvre
certains portefeuilles dans ces temps de
mode républicaine et d'agitation révolution-
naire.

M. Dufaure n'a pas oublié les engage-
ments qu'il a pris au sujet du budget vis-à-
vis du chef de l'Etat, et il voudra remplir ses
engagements. Aussi n'a-t-il point caché à ses
collègues combien il était mécontent de la
décision prise samedi à la Chambre, ajou-
tant qu'il regrettait de ne point s'être trouvé
présent au moment de la proposition Bris-
son.

À la suite de ce conseil des ministres, les
chefs des gauches, prévenus par M. de Mar-
cère, se sont réunis à la hâte, dans l'après-
midi du dimanche, avec quelques-uns de
leurs collègues, et, après avoir examiné les
éventualités de la crise ministérielle et d'une
crise plus grave encore, il a été résolu que
l'on maintiendrait le vote de samedi, mais
l'on verra que cette résolution, si absolue
dimanche, s'est un peu modifiée depuis.

Les ministres se sont réunis lundi, sous la
présidence du Maréchal; et, dans ce conseil,
on s'est occupé exclusivement des questions
relatives au vote du budget et à la démission
du Maréchal.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

MONSIEUR PIERRE.

(Suite.)

Rouvière pensa, en voyant M. Alexandre, que
les acteurs devaient être les gens les mieux par-
tagés qui fussent ici-bas.

— Vous êtes donc bien content de votre sort ?
demanda-t-il un jour au voisin d'Antoine.

— Pardieu ! il faudrait être difficile pour s'en
plaindre.

— Vous n'avez point beaucoup de travail ?

— Qui, moi ?... Mais je n'ai rien à faire, cher
ami, absolument rien... C'est là l'agrément d'être
artiste dramatique; on fait son état... en s'amu-
sant.

— Voilà un métier excellent, pensa Pierre.

— Est-ce difficile de devenir acteur ?

— La chose du monde la plus simple... Il suffit
de savoir lire et écrire, d'avoir un peu de mémoire,
un peu de physique, un peu d'intelligence, un peu
de bonne volonté; enfin ce que tout le monde a.

— Cela me conviendrait tout à fait, murmura
l'apprenti.

— Et gagne-t-on beaucoup ?

— Comment, si l'on gagne!... des millions,
cher ami... Voyez Le Kain, Talma, mademoiselle
Mars.

— Décidément je suis né pour être comédien,
dit tout haut Rouvière.

M. Alexandre recula de trois pas.

— Parlez-vous sérieusement, monsieur Pierre ?

— Très-sérieusement.

— C'est une inspiration du génie, jeune homme!
Vous êtes instruit, joli garçon; vous ferez votre
chemin, c'est moi qui vous en réponds.

Puis, prenant une pose noble, et croisant les bras
sur sa poitrine :

— Ah ! vous voulez être comédien... Mais vous
ne vous doutez pas encore des jouissances que pro-
cure notre profession !... Songez, monsieur
Pierre... paraître en public sous de magnifiques
vêtements, faire pleurer les femmes; entendre
des bravos s'élever de toutes parts à votre seule
apparition en scène... Quelle joie et quelle
gloire !...

En parlant ainsi, M. Alexandre avait l'air de
s'attendrir sur lui-même; il croyait avoir joui quel-
quefois d'un pareil triomphe.

— Mais comment faire pour débiter ? demanda
Rouvière.

— Ne vous inquiétez de rien; je me charge
de cela.

III.

Le lendemain, en effet, M. Alexandre conduisit
Pierre au directeur de son théâtre.

Celui-ci fut assez content de la tournure du
jeune homme et consentit à l'essayer.

On allait monter une pièce nouvelle; un rôle
de quelque importance fut confié à Rouvière, qui
eut ordre de se rendre exactement aux répétitions.

Ce fut pour lui un premier désenchantement.

Il n'avait jamais réfléchi au travail qu'exige la
représentation d'une pièce de théâtre; il fut ef-
frayé de la multiplicité des précautions qu'il fallait
prendre, des détails qu'on devait surveiller.

Il avait cru jusqu'alors, comme la foule, qu'il
suffisait à l'acteur de savoir par cœur un rôle, et
le déclamer selon l'inspiration du moment; mais
lorsqu'il vit que chaque geste, chaque in-
flexion de voix, chaque mouvement était longue-
ment étudié, son enthousiasme pour la profession
de M. Alexandre se refroidit singulièrement.

Les répétitions lui prenaient d'ailleurs la meil-
leure part de ses journées, et il acquit la certi-
tude que ces prétendus oisifs qui *faisaient leur état*
en s'amusant travaillaient quinze heures sur ving-
quatre.

Cette découverte l'eût probablement décidé à
se retirer sur le champ s'il n'eût été retenu par la
vanité. L'espoir de paraître en public sous des
habits de prince le séduisait.

Puis, l'engagement qu'il avait pris avec le direc-
teur était formel, et laissait son renvoi ou sa con-
servation à la volonté de celui-ci.

Pierre avait appris son rôle mot pour mot, mais
sa paresse habituelle l'avait empêché d'en étudier
les effets.

Le directeur qui avait été frappé de la langueur
monotone de son débit, en dit quelques mots; mais
M. Alexandre avait répondu que tout cela s'échauf-
ferait à l'umière des quinquets, et que les acteurs
d'un vrai talent ne se sentaient que devant le
public.

Pendant Pierre avait abandonné son maître de
musique depuis les premières répétitions.

Il ne pouvait en effet se destiner en même temps
à deux professions, et nous avons dit combien celle
du théâtre lui avait plu après sa conversation avec
M. Alexandre.

Le quincailleur ignorait ce nouveau changement,
car le jeune homme, craignant sa colère, ne comp-
tait lui en parler qu'après son succès.

Enfin le jour de la première représentation ar-
riva : Rouvière, qui avait passé une partie du jour
au théâtre, se présenta chez son oncle pour dîner,
mais il trouva le marchand occupé à lire une lettre
qui semblait l'irriter beaucoup.

— D'où viens-tu ? dit-il brusquement dès qu'il
aperçut son neveu.

Le besoin d'échapper aux réprimandes avait

A la suite du conseil, MM. Léon Say et de Marcère sont montés, à une heure, dans leur wagon réservé, attendant M. Dufaure avec une impatience fébrile; mais, voyant qu'il n'arrivait pas, ils sont descendus de leur wagon.

Ce n'est qu'au train suivant qu'ils ont été rejoints par M. Dufaure, et qu'ils sont partis avec lui pour Versailles.

Sans avoir assisté aux conversations échangées entre les ministres dans le wagon, nous nous croyons autorisé à dire qu'il s'est agi de la possibilité de faire revenir la Chambre sur la décision de samedi.

En arrivant à Versailles sous l'empire de cette préoccupation, les ministres se sont enfermés dans le salon qui leur est affecté, et les négociations ont commencé avec les chefs des gauches.

M. de Marcère, ambassadeur extraordinaire des ministres vers les consuls et le dictateur des gauches, a déployé toutes les ressources de son éloquence pour obtenir quelque concession, quelque apparence d'un retour sur la décision de samedi.

Il a fait valoir le danger de pousser à bout le Maréchal avant l'Exposition, d'obliger peut-être M. Dufaure à se retirer, de provoquer ainsi la chute du ministère et peut-être la formation d'un ministère tory, sans doute plus énergique qu'on ne le voudrait et qu'on ne le supposerait possible de la part du Maréchal.

Les chefs des gauches ont essayé de maintenir énergiquement leur ajournement du budget, ils ont exprimé leurs inquiétudes d'une dissolution probable après le vote du budget ou du moins d'une diminution considérable dans leur omnipotence.

Voilà le patriotisme des vainqueurs du 13 décembre! La chose publique pour ces républicains est toujours sacrifiée à leurs intérêts privés! Pour le maintien de leur tyrannie, ils sacrifieraient tout l'avenir de la France, ils brûleraient le palais de l'Exposition, ils jetteraient à l'eau toutes les alliances, ils réduiraient notre malheureux pays au rang de troisième puissance.

Comment se dénouera cette crise? C'est à l'énergie du Maréchal qu'il faut le demander.

ADRIEN DE LA VALETTE.

Chronique générale.

La Chambre a voté les deux articles du projet de réforme télégraphique. Désormais, le prix d'une dépêche sera, pour toute la France, de cinq centimes par mot.

Toutefois, il ne pourra être perçu, pour un télégramme, moins de 50 centimes.

La droite, par l'intermédiaire de M. le baron Eschassériaux, de M. Jolibois, et de M. Laroche-Joubert, a soutenu un amendement tendant à restreindre à la taxe de 2 centimes 1/2 par mot, le prix des dépêches intradépartementales, c'est-à-dire échangées dans l'intérieur d'un département.

L'effet de la loi votée sera d'augmenter le prix de ces derniers télégrammes, puisque le nombre de mots qu'ils contiennent est de

rendu Pierre habile aux mensonges.

— Je viens de prendre ma leçon de musique, répondit-il.

— C'est faux! s'écria le quincailleur.

Et le saisissant au collet d'une main, tandis que de l'autre il lui montrait la lettre qu'il venait de recevoir :

— Regarde, dit-il, drôle, ce qu'on m'apprend sur ton compte; depuis un mois ton maître ne t'a point vu, et l'on m'écrit que tu veux te faire comédien.

Rouvière fut forcé d'avouer que cela était vrai.

— Pierre, reprit alors le marchand, j'ai été indulgent avec toi autant que je l'ai pu, mais je t'avais averti que cet essai était le dernier. Tu veux te faire baladin par paresse, soit, mais rappelle-toi bien que tu n'as plus d'oncle ici; te voilà arrivé tout à l'heure à l'âge d'homme sans avoir d'état... tu subiras les conséquences de ta lâcheté... Sois maudit! et va-t'en.

En parlant ainsi, François Godard, furieux, poussa rudement son neveu dans la rue, et referma la porte sur lui.

Le premier mouvement de Rouvière fut la colère.

— Eh bien, dit-il, puisqu'on me chasse, je ne reviendrai plus.

Et il prit sa course vers le théâtre comme s'il eût craint d'être rappelé.

(A suivre.)

quatorze en moyenne, selon le sous-secrétaire d'Etat aux finances, de dix-neuf s'il faut en croire M. Eschassériaux.

En prenant pour base le chiffre minimum, on trouve qu'une dépêche intradépartementale coûtera, le plus souvent, 70 cent. au lieu de 60 cent., prix actuel. Et encore, a-t-on le droit de télégraphier 20 mots avec la taxe présente.

M. le sous-secrétaire d'Etat aux finances a combattu l'amendement des droites, en alléguant que l'Etat n'avait pas plus de frais pour les dépêches intradépartementales que pour les dépêches interdépartementales, et que, si l'on réduisait à 25 cent. le minimum de taxe des premières, l'Etat serait en perte. La majorité a été de cet avis, et le vote de quelques chapitres du budget de la justice a fait suite à la question des télégraphes.

Rien assurément ne pouvait plus nuire aux intérêts français que de jeter de nouvelles semences de division et d'anarchie dans le Gouvernement, au milieu des complications européennes qui naissent de la guerre d'Orient et à la veille de cette grande Exposition qui devrait unir tous les Français dans une pensée commune, dans une concorde au moins apparente sinon réelle. Devant ces deux grands événements contemporains, il n'y a que les ennemis de la France qui puissent la troubler par des schismes politiques, par des saturnales parlementaires ou par des crises ministérielles. Refuser le budget dans les circonstances où nous sommes, ce serait se déclarer ouvertement les alliés ou les instruments de la Prusse qui, seule d'entre les nations, a refusé de participer à notre Congrès pacifique de 1878.

Et c'est à cette ennemie héréditaire que M. de Saint-Vallier, ambassadeur de France en Allemagne, a, dans un discours que nous ne lui envions pas, porté l'hommage de ses vieilles sympathies! Il est vrai que M. de Saint-Vallier pactise avec les radicaux, ce qui explique parfaitement sa tendre affection pour la Prusse.

Ce vieil ami de la Prusse arrive à Berlin sous de tristes auspices, car il paraît que M. de Bismark est sérieusement malade. Les préoccupations, les soucis de sa politique envahissante et toujours ténébreuse ont tellement surexcité le cerveau fatigué du vice-empereur d'Allemagne que sa retraite à Varzin n'est plus une feinte, mais une nécessité, et que tout annonce qu'un congé absolu lui sera imposé par les soins de sa santé.

L'ÈRE DE PROSPÉRITÉ.

Nous constatons, il y a quelques jours, dit le *Moniteur*, que la situation du commerce, au lieu de s'améliorer, allait en s'aggravant.

Les journaux de la gauche sont obligés de le reconnaître eux-mêmes, et ils s'efforcent de prouver que la politique intérieure n'y est absolument pour rien. Le trouble économique, disent-ils, n'est pas particulier à la France; il tient à des causes accidentelles auxquelles nous sommes étrangers.

Ces mêmes journaux s'irritent contre ce qu'ils appellent « les feuilles ennemies du repos public » et les accusent d'un injuste esprit de parti, quand ils osent dire que les agissements de la Chambre des députés pourraient bien ne pas être étrangers à la stagnation des affaires.

Tout cela serait très-bien, si les journaux de la gauche n'avaient pas, avant le 13 décembre, déclaré sur tous les tons que la politique du maréchal de Mac-Mahon était l'unique cause des souffrances du commerce, et que la prospérité renaitrait aussitôt que la majorité de la Chambre des députés aurait un ministère de son goût.

Nous reprochions alors à ces journaux leur injuste esprit de parti; nous leur disions déjà que le trouble économique tenait à des causes générales dont les autres pays se plaignaient comme nous, et qu'il n'était pas le résultat de la politique antérieure. Ils répandaient et faisaient répandre, dans de nombreuses pétitions, que le pays souffrait parce que le Maréchal le voulait bien, et parce qu'il refusait de donner satisfaction au pays.

En prétendant ainsi que la prospérité dépendait uniquement de la politique, les radicaux n'ont pas autorisé pleinement leurs adversaires à dire aujourd'hui que ce qui s'est passé depuis le 14 décembre n'a

pas été de nature à rendre au pays la confiance nécessaire à la reprise des affaires?

Voici un nouveau signe de la venue de la fameuse ère de prospérité républicaine solennellement annoncée. Nous le trouvons dans une correspondance adressée de Beauvevoir à l'*Avenir de l'Aisne*.

D'après les indications fournies à ce journal, une des plus importantes maisons de fabrication de mousselines brochées, dont le chef est l'un des signataires de la fameuse pétition des commerçants contre le 16 mai, s'apprête à réduire le prix des façons de un, deux et trois centimes par mètre, suivant les qualités.

Ce qui aggrave les choses, c'est qu'une mesure semblable a déjà été prise, depuis le 14 décembre, par cette même maison, dont les ouvriers doivent être fort peu charmés de la façon dont se manifeste le bien-être qui leur a été promis.

On lit dans le *Moniteur des Soies* de Lyon :

« Le calme est toujours la note dominante.

» Il n'y aurait aucun avantage à pallier la situation : l'heure n'est pas aux transactions et chacun se tient sur la plus grande réserve.

» Ceux qui ont entre les mains la matière nécessaire à leurs pressants besoins ne songent nullement à augmenter leurs approvisionnements; ceux qui, moins bien partagés, seraient tentés d'acheter, s'arrêtent hésitants, dans la crainte du lendemain, et ne se décident qu'au dernier moment.

» La faille noire, les articles de couleur et nouveauté conservent toujours un passable courant d'affaires, sans cependant atteindre à l'activité.

» En résumé, le marché vit dans l'attente journalière de la tournure que prendront les événements politiques.

» C'est ainsi que les affaires prennent ce fameux « essor de prospérité » que les satisfaits du 13 décembre avaient si bruyamment annoncé au pays. »

On lit dans le *Bien public* :

« M. le garde des sceaux a invité les chefs des parquets à faire surveiller de près l'organisation des comités de contre-enquête qui se forment dans plusieurs départements soumis à l'enquête électorale. »

Les républicains ont donc bien peur que la lumière se fasse, pour qu'ils emploient de pareils moyens d'intimidation?... Ah! si le gouvernement du 16 mai avait agi ainsi à l'égard du fameux comité des jurisconsultes, les journaux rouges n'auraient pas eu assez de colonnes pour protester!

On lit dans le *Mont-Blanc* :

« Les vingt et un élèves du lycée de Chambéry qui ont été chassés après la manifestation qui a eu lieu, il y a quelques jours, dans ce lycée, ont écrit à M. Gambetta, et, par son intervention, ces élèves viennent d'être réintégrés. »

On peut dès maintenant se faire une idée de ce que deviendra désormais la discipline dans les lycées et collèges de l'Etat. C'est donc à la magistrature seule qu'on veut imposer la discipline dont nos nouveaux maîtres ne veulent plus ni dans les collèges, ni dans l'armée.

Nous trouvons les lignes suivantes dans la *Petite République française* :

« La République ne sera inébranlable-ment assise que quand l'instruction laïque sera également partagée entre les garçons et les filles. C'est à nos conseils généraux et municipaux qu'il appartient de hâter l'accomplissement de cette réforme. »

Décidément l'idée de Dieu gêne horriblement l'affermissement de la République en France. Tant qu'on n'enlèvera pas de l'instruction toute idée religieuse, il sera impossible de voir les principes républicains prendre racine chez nous. Il en serait de ces principes comme des fameux arbres de la liberté, qui séchaient sur pied.

Le Peuple est plus explicite : il n'y va pas, lui, par trente-six chemins, comme l'on dit vulgairement :

« Nous voulons surtout, dit-il, la France délivrée des prêtres, *liberata à malo*. »

Envoyé à M. le ministre des cultes.

AFFAIRES D'ORIENT.

Nous n'avons jamais caché les inquiétudes que nous inspirait cette question d'Orient, les méfiances que nous gardions à l'endroit de la Russie, ou plutôt de l'Allemagne, dont la main se retrouve dans tous ces événements.

L'Agence russe nous transmet les deux dépêches suivantes, sur lesquelles nous appelons l'attention de nos lecteurs :

« Saint-Petersbourg, 4 février.

» Hier, l'empereur, passant en revue le régiment de Vibourg, a adressé aux soldats les paroles suivantes :

» Je vous félicite en vous confirmant la nouvelle de l'armistice, dont nous devons les conditions satisfaisantes à nos braves troupes, qui prouvent que rien ne leur est impossible.

» Toutefois, cet armistice est loin d'être la fin.

» Nous devons nous tenir prêts jusqu'à ce que nous obtenions une paix durable et digne de la Russie.

» Que Dieu nous assiste ! »

« Saint-Petersbourg, 4 février.

» L'Agence russe dit qu'ici on applaudit à la paix, si elle est honorable et durable.

» La sanction européenne ne peut que la consolider; mais si le but de la Conférence était de la réduire à un minimum impossible, la nation russe serait prête à tout plutôt qu'à s'y soumettre. »

« CET ARMISTICE EST LOIN D'ÊTRE LA FIN. »

a dit nettement le czar en pleine revue de ses troupes, au milieu de sa capitale, au moment même où les hostilités sont suspendues. Il y a dans ces paroles fort claires, qui ne se prêtent à aucune équivoque, une affirmation dont la gravité n'échappera à personne. A la veille d'une conférence, c'est un avertissement donné à l'Europe que la Russie n'entend rien rabattre de ses prétentions; c'est plus encore, c'est une véritable menace, au cas où les puissances voudraient discuter les conditions de la Russie et les « réduire à un minimum ». Jamais langage de souverain n'a été plus net, mais aussi plus hautain; et l'on se demande maintenant à quoi peut servir une conférence qui ne doit rien discuter, mais qui doit accepter en silence les conditions du vainqueur?

C'est le jour même où les invitations partent de Vienne pour la réunion du Congrès, qu'est prononcé à Saint-Petersbourg ce mot si grave : « L'armistice est loin d'être la fin ! » comme si cette heure avait été choisie pour faire échouer les projets pacifiques.

Ce mot éveille pour nous de douloureux souvenirs : il nous rappelle l'attitude de l'Allemagne en 1871, écartant des négociations tous les cabinets européens qui pouvaient offrir leur médiation entre la France et ses vainqueurs. Le czar imite aujourd'hui son oncle, l'empereur Guillaume; nous retrouvons dans son langage altier à ses soldats l'influence occulte de M. de Bismark.

Tout devient clair à cette heure. L'armistice n'a eu pour but que de remettre le quadrilatère aux mains de la Russie, de rendre cette puissance la maîtresse absolue de la Turquie d'Europe, de réduire le sultan et ses débris d'armée à la possession de Constantinople où ils sont acculés; — et c'est dans ces conditions que va s'ouvrir la Conférence!

Que vont faire à Vienne les diplomates européens?

S'ils se réunissent, n'auront-ils qu'à ratifier purement et simplement le programme de la Russie, c'est-à-dire à reconnaître sa suprématie en Orient, comme l'Allemagne a la suprématie en Occident? — Alors il n'y a plus d'équilibre européen, il n'y a même plus d'Europe, et toutes les autres puissances devront s'effacer avant peu devant les deux colosses qui domineront le monde.

Si les plénipotentiaires veulent discuter les conditions de la Russie, les « réduire à un minimum », faire valoir, enfin, les intérêts particuliers de chaque puissance, ils vont se heurter aux prétentions du czar qui semble

peu disposé à rien rabattre de ses conditions, et qui, en prévision des justes exigences de l'Europe, déclare hautement que « l'armistice n'est pas la fin. » — Alors c'est donc une lutte générale qui doit en sortir !

Les inquiétudes que nous avons souvent témoignées ne sont, hélas ! que trop justifiées à cette heure. Nous avons toujours exprimé notre sincère désir de voir rétablir la paix, sans rien cacher des tristes pressentiments que nous inspiraient la crise orientale et plus encore les plans mystérieux de l'Allemagne qui a tout mené. Aujourd'hui, nous n'avons rien à faire. L'Europe est à la veille de graves événements. Berlin fera valoir sans doute ses prétentions en même temps que la Russie; Berlin voudra des compensations pour achever le grand empire allemand.

Si la diplomatie européenne peut conjurer le danger, il faut qu'elle se hâte; il faut que les puissances réunies à Vienne trouvent une solution qui empêche, s'il est temps encore, le conflit oriental de dégénérer en une lutte générale.

Mais nous ne pouvons nous défendre de souvenirs pénibles, à cette idée de Conférence. On a proposé bien des congrès avant de commencer la guerre; et ces congrès ont échoué avant même de se réunir. Pour qu'un congrès soit possible, pour qu'il puisse aboutir à un règlement définitif, il faut que chacun soit bien décidé d'avance à transiger et à respecter les intérêts de son voisin. — S'il en est autrement, que peut-il faire? Que peut-on en espérer aujourd'hui, quand, au moment de sa convocation, le czar vient dire à l'Europe: « L'armistice est loin d'être la fin ! » ?

SITUATION CRITIQUE DE L'ANGLETERRE.

Les préliminaires de la paix sont signés et on est moins tranquille que jamais à Londres.

D'abord on prétend que la question hellénique a été habilement ménagée par le comte de Beaconsfield pour amener un conflit entre Slaves et Grecs dont il compte profiter avec ou sans le consentement du sultan, et qui lui servira toujours au prochain congrès pour exercer l'influence excessivement compromise de la Grande-Bretagne sur le sultan. C'est un croquemitaine que lord Beaconsfield a cru trouver pour empêcher Abdul-Hamid de se précipiter dans les bras du czar et pour engager Alexandre II à lui faire des concessions très larges afin de ne pas s'exposer à d'immenses complications en Europe.

Tout est encore une fois rompu avec l'Autriche, celle-ci s'étant carrément refusée à identifier sa politique avec celle de la Grande-Bretagne et préférant ses intérêts à une alliance dans l'efficacité de laquelle personne ne croit à Vienne. On n'a plus confiance dans M. de Bismarck.

L'Angleterre est donc complètement isolée, ce qui assure le triomphe du prince Gortschakoff en Europe, en Asie et... en Afrique — nos continents — car personne n'ignore à Londres que deux généraux russes sont à Alexandrie et qu'ils ont eu plusieurs entrevues avec le khédivé, l'engageant à déclarer qu'il ne pourrait remplir les engagements qui lui étaient imposés par M. Gortschen.

ALLEMAGNE. — On télégraphie de Berlin, 6 février:

L'ouverture de la session du Parlement allemand a eu lieu aujourd'hui. Le passage du discours de l'empereur qui concerne les relations de l'Allemagne avec les puissances étrangères est ainsi conçu:

« J'espère qu'une paix prochaine mettra en pratique le principe exprimé à la Conférence de Constantinople, et en assurera l'application d'une manière durable.

« La part relativement minime que l'Allemagne prend aux affaires d'Orient a permis à mon gouvernement de contribuer d'une façon désintéressée à amener une entente des puissances, concernant les garanties que l'on doit se procurer tant contre le retour des complications survenues en Orient que dans l'intérêt des populations chrétiennes de ces contrées.

« Les efforts de ma politique ont déjà eu pour résultat de contribuer pour une grande part à maintenir la paix entre les puissances européennes et à mettre l'Allemagne en état de conserver avec toutes ces puissances des relations non-seulement pacifiques, mais aussi tout à fait amicales. »

Chronique militaire.

Le ministre de la guerre a fixé à 236 le nombre des élèves à admettre cette année à l'École polytechnique, à la suite du concours de 1878. En ce qui touche l'École spéciale militaire, le ministre a fixé à 370 le nombre des élèves à admettre à cette École, à la suite du concours de cette année.

Par décision de M. le ministre de la guerre, des cours pratiques seront ouverts pour les officiers de l'armée territoriale dans les différents corps de l'armée active, à partir du 1^{er} avril jusqu'au 1^{er} juillet prochain.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Cour d'Assises de Maine-et-Loire.

Audience du 4 février.

Adolphe Tenneguain, âgé de 25 ans, est né le 13 décembre 1852 à Brain-sur-Allonnes, vaurien de la pire espèce. C'est un M. Alphonse de la plus belle eau. Il demeure à Nantes et est prévenu de vol qualifié au presbytère de Brain-sur-Allonnes.

Voici le récit des faits:

Le 26 août 1877, M. le curé de Brain-sur-Allonnes quitta le presbytère vers dix heures et demie et se rendit à l'église pour célébrer l'office. Lorsqu'il revint, il constata qu'un malfaiteur s'était introduit dans le presbytère et s'était emparé, dans une armoire de sa bibliothèque, d'une petite caisse dans laquelle il déposait l'argent de la fabrique. Cette caisse fut trouvée sous un hangar, elle était brisée; une somme de 360 fr. environ, composée en majeure partie de pièces de 1 fr. et de 2 fr., avait été enlevée.

A côté de cette caisse, on ramassa une bouteille que le voleur y avait évidemment oubliée dans sa précipitation. Pour entrer dans la cour qui entoure le presbytère, le voleur avait soulevé avec une pelle une porte qui sépare cette cour des champs voisins; le verrou avait cédé facilement. Le malfaiteur força alors, à l'aide d'un ciseau, le contrevent d'une fenêtre, brisa une vitre, escalada le mur d'appui, et, montant dans la bibliothèque, s'empara de la caisse que M. le curé avait cependant dissimulée avec soin derrière des vêtements, et prit la fuite.

La nouvelle du vol se répandit promptement, et on apprit bientôt que Tenneguain était venu à Brain le 26 août, et qu'il avait laissé voir son portefeuille renfermant une quantité considérable de pièces de 1 et 2 fr. Il fut, en outre, établi que la veille, 25 août, il achetait la bouteille trouvée dans la cour du presbytère.

Tenneguain fut arrêté à Nantes le 14 novembre; il a invoqué un alibi, soutenant que le jour du vol il était à Nantes et n'était venu dans l'arrondissement de Saumur que le 2 septembre. Confronté avec les témoins, il reçoit un démenti formel, et ceux mêmes à la déclaration desquels il avait fait appel ne confirment pas ses allégations.

Tenneguain a été condamné le 4 octobre 1876, par le tribunal correctionnel de Saumur, à cinq mois d'emprisonnement pour tentative de vol. Il avait été surpris en flagrant délit, fouillant dans une armoire; l'arrivée du propriétaire l'empêcha de consommer le vol.

Lors de sa libération, il s'associa à une fille de mœurs dépravées, dont il reconnaît sans hésiter avoir exploité la prostitution. Ils se rendirent à Nantes, et, le 4 septembre, se faisant passer pour un propriétaire d'Angers désireux de venir quelquefois chasser dans les environs, Tenneguain loua une maison pour un prix annuel de 300 fr. Il paya d'avance le premier semestre et remit 150 fr. en pièces de 1 fr. Il loua ensuite des meubles et se livra à des dépenses qu'il ne peut expliquer, même avec les produits du libertinage de sa maîtresse. Invité à faire connaître d'où lui provenait la somme de 150 fr. qui lui servait à payer son loyer, Tenneguain a imaginé plusieurs systèmes contradictoires, que ne peut pas même soutenir la fille qui l'entretient.

Malgré la défense de M^e Lelong, le Jury se montre à bon droit sévère pour un pareil personnage: Tenneguain est reconnu coupable sans circonstances atténuantes, et la Cour le condamne à six années de travaux forcés et vingt ans de surveillance.

(Journal de Maine-et-Loire.)

TOURS.

Le sieur Guillou, âgé de 60 ans, garde ligne à la Compagnie d'Orléans, a été écrasé avant-hier par une machine en manœuvre.

Cet homme nettoyait une aiguille et était baissé; il n'a probablement pas entendu la machine à laquelle il tournait le dos.

Le côté gauche de la poitrine a été complètement broyé. Ce malheureux est mort quelques minutes après l'accident.

LAVAL.

On lit dans l'Indépendant, de Laval:

« Le bruit s'est répandu dans notre ville qu'une petite fille de 12 ans, après avoir subi les derniers outrages, a été assassinée au moulin du Bas-Coudray, commune de Saint-Isle.

» On nous annonce que le coupable, âgé de 22 ans, farinier du moulin, est arrêté, et qu'il a été écroué à la prison de Laval. »

NANTES.

Dimanche soir, un militaire se trouvait dans la buvette de la Mayenne, rue des Halles, en compagnie d'un jeune homme qu'il avait invité à boire avec lui. Lorsqu'il s'agit de payer les consommations, le militaire s'y refusa et répondit aux observations du jeune homme en le menaçant de le tuer d'un coup de couteau. Celui-ci s'esquiva au plus vite, de peur qu'il ne mit sa menace à exécution.

Non-seulement ce militaire, qui était ivre, refusa de payer, mais il chercha à s'emparer d'une bouteille d'eau-de-vie qui était sur le comptoir. La maîtresse de l'établissement ayant voulu l'en empêcher, il réussit à prendre la bouteille, la brisa sur la tête de cette femme et prit la fuite aussitôt.

Arrêté sur le quai Penthivère, il déclara se nommer Rocher (Jules), soldat au 109^e de ligne, en garnison à Chaumont. Il avait obtenu une permission de vingt jours et se trouvait dans sa famille qui habite Nantes.

La veuve Loyer était tombée évanouie et les médecins eurent beaucoup de peine à arrêter l'hémorragie déterminée par la violence et la nature du coup qu'elle avait reçu.

Traduit avant-hier en police correctionnelle, Rocher, en raison de ses mauvais antécédents, a été condamné à 3 mois de prison pour coups et blessures, et à 5 francs d'amende pour ivresse. (Espérance du peuple.)

Le capitaine Boyton. — Les journaux de Madrid publient une lettre du capitaine Boyton, datée du village de Montalvan, disant qu'il n'a jamais parcouru un fleuve plus difficile et plus dangereux que le Tage, à cause des cascades qui le coupent et de son cours qui est des plus irréguliers. Il ajoute que, malgré les grandes difficultés à vaincre, il arrivera quand même à Lisbonne.

Faits divers.

Un grave accident a eu lieu dimanche soir à Calais. Pendant la représentation du Cirque, un individu resté inconnu s'est mis à crier: Au feu! Une panique générale s'en est suivie et tout le monde s'est précipité aux portes. Dix personnes ont été tuées et un grand nombre de blessés ont dû être transportés à leur domicile.

Le préfet et le parquet de Boulogne ont immédiatement ouvert une enquête.

Les funérailles des victimes ont eu lieu mercredi, aux frais des deux villes de Calais et de Saint-Pierre-les-Calais.

Nous empruntons au journal le Pas-de-Calais les détails suivants:

« Au plus fort de la panique, des gradins se sont écroulés, ensevelissant ceux qu'ils portaient, au milieu de clameurs affolées et de cris déchirants.

» Chose triste à dire: pendant cette horrible mêlée, il s'est rencontré de cyniques gredins qui ont fait main-basse sur les bijoux, les boucles d'oreilles, les montres, etc., etc.

» Parmi les personnes qui se sont distinguées, on cite les deux gendarmes de service qui ont réussi, grâce à leur énergie, à sauver plusieurs personnes. »

Un affreux accident est arrivé au Petit-Courcelles (Seine).

Une blanchisseuse, atteinte d'une rage de dents, eut l'idée de mettre sur la dent malade de l'eau seconde placée sur de l'éponge.

Mais, le liquide lui brûlant la bouche, elle eut une contraction musculaire qui lui fit avaler le morceau.

Aussitôt, poussant un cri effroyable, elle se roula à terre dans des souffrances sans nom.

On courut chercher un médecin, mais, au moment où il arrivait, la malheureuse venait de rendre le dernier soupir.

Voici quelques renseignements sur la grande cascade du Trocadéro:

Elle ne coûtera guère moins de 650,000 francs; mais ce sera un chef-d'œuvre de goût et d'art qui restera. On dira désormais la cascade du Trocadéro comme on dit la cascade de Saint-Cloud, de Chantilly, du bois de Boulogne. Les eaux joueront au Trocadéro les dimanches et les jours fériés, comme jouent les eaux de Versailles, de Fontainebleau et de Saint-Cloud.

Cette cascade parisienne aura son point de départ sous le centre de la colonnade de cette retonde avancée qui dominera le Trocadéro.

Une nappe d'eau haute et large de plusieurs mètres émergera de l'entre-colonnement et, de gradin en gradin, se déversera dans un vaste bassin à margelles arrondies et brisées.

L'eau sera conduite de là vers le Champ de Mars, où elle sera sans doute utilisée pour le service d'arrosage.

De chaque côté de la cascade seront écheonnés des jets d'eau variés, comme on en voit à Saint-Cloud et dans l'allée des Marmousets, à Versailles.

Nous avons déjà parlé plusieurs fois d'une bande de malfaiteurs qui coupent les poteaux télégraphiques sur la ligne de Genève et placent des obstacles sur la voie pour faire dérailler les trains.

La semaine dernière, l'inspecteur principal recevait une lettre dans laquelle on l'invitait, pour faire cesser les déprédations, à déposer 40,000 francs à un endroit désigné. La somme fut déposée, mais une surveillance fut exercée aux alentours; les malfaiteurs le pressentirent sans doute, car ils ne parurent pas. Mais le lendemain, nouvelle lettre dans laquelle ils se plaignaient du guet-apens qu'on leur avait tendu et portaient de dix à vingt-cinq mille la somme exigée.

Des agents habiles ont été expédiés de Paris pour tâcher de trouver la trace de ces misérables qui, pour donner signe d'existence, continuent à couper de loin en loin des poteaux télégraphiques.

Dernières Nouvelles.

Au moment de mettre sous presse, lisons-nous dans les *Tablettes d'un Spectateur*, une grave nouvelle vient de nous être communiquée.

Le gouvernement des États-Unis demanderait aux puissances d'assister au congrès, considérant la question des Dardanelles comme une question internationale à laquelle toutes les puissances maritimes sont intéressées, aussi bien que les signataires du traité de Paris.

La *Défense* a reçu de son correspondant de Vienne la dépêche suivante:

« 6 février.

» Les adhésions de toutes les puissances sont arrivées. On attend incessamment celle de la Russie.

» Aussitôt qu'elle sera arrivée, la conférence sera convoquée pour le 20 du mois courant. »

L'état du roi Humbert est toujours inquiétant; malgré les nouvelles rassurantes que l'on fait circuler, nous sommes obligés de confirmer notre information d'hier.

La maladie du nouveau roi d'Italie s'est encore aggravée.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (janvier 1878), à 60 centimes par numéro mensuel. — Quai des Grands-Augustins, 29, à Paris.

Texte.

La Pensée, sculpture. — La Disparition du grand Krause, nouvelle. — Comparaison des différents modes d'éclairage. — Mérida. — Petit Dictionnaire des arts et métiers avant 1789 : Apothicaire. — Les puits funéraires gallo-romains. — Soufflot. — Une Visite à Saint-Ouen de Pont-Audemer (Eure); extrait d'une correspondance. — Le Passage de la vie à la vie. — Respect de la vertu. — Combats de cerfs. — Une Eglise serbe, à Trieste. — La Science. — Dévouement d'une chienne à ses petits. — Le Vannier. — Le Pin de Karasaki, au Japon. — Programme de statistique pour une ville. — Insectes nuisibles : les Criocères. — Un Tombeau musulman à Chandernagor. — Le Ciel en 1878. — Transport de tubercules et de plantes grasses. — Lampier du quinzième siècle.

Gravures.

Salon de 1877; Sculpture; grand prix : la Pensée, par M. Chapu. — Comparaison

des différents modes d'éclairage (2 fig.). — Aqueduc romain à Mérida. — Puits funéraires gallo-romains du Bernard (Vendée). — Soufflot, architecte du Panthéon, d'après le tableau de Vanloo. — Bas-reliefs dans l'église Saint-Ouen, à Pont-Audemer (2 grav.). — Pont-Audemer : vue prise de la rue du Commerce au pont du Grand-Moulin. — Préliminaires d'un combat de cerfs, composition et dessin de Karl Bodmer. — Eglise serbe, à Trieste. — Un Vannier, peinture par M. Heullant. — Le Criocère du lis à ses divers états. — Tombeau musulman à Chandernagor. — Le Ciel en 1878 (2 cartes). — Lustre en fer du quinzième siècle.

Le COMPTOIR GÉNÉRAL des CHEMINS DE FER

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : un million de francs

27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris,

Se charge de la vente et de l'achat de toutes valeurs au comptant, sans autres frais que ceux de l'agent de change; de l'encaissement des coupons, de l'échange et de la conversion des titres. L'administration répond immédiatement à toutes demandes de renseignements financiers.

Adressez les lettres ou envois à l'ADMINISTRATEUR-DIRECTEUR, 27, rue de la Chaussée-d'Antin, à Paris.

10^e ANNÉE.
LE MONITEUR

DE LA BANQUE ET DE LA BOURSE
Parait tous les Dimanches

en grand format de 16 pages.

Résumé de chaque numéro :

Bulletin politique. — Bulletin financier — Bilans des établissements de crédit. — Recettes des chemins de fer. — Correspondance étrangère. — Nomenclature des coupons échus, des appels de fonds, etc. — Cours des valeurs en banque et en bourse. — Liste des tirages. — Vérifications des numéros sortis. — Correspondance des abonnés. — Renseignements.

PRIME GRATUITE

MANUEL DES CAPITALISTES

Un fort volume in-8^o.

PARIS, 7, rue Lafayette, 7, PARIS.

Envoyer mandat-poste ou timbres-poste.

GOUTTE ET RHUMATISMES

Depuis 1825, l'efficacité remarquable de l'Anti-goutteux Boubée (Sirop végétal spécial autorisé) contre la Goutte et les Rhumatismes aigus ou chroniques, ses effets calmants instantanés, et son innocuité complète sur l'économie sont attestés par les médecins et les félicitations unanimes des malades. Mémoire médical envoyé gratis et franco sur demande adressée au Dépôt général, 4, rue de l'Échiquier, à Paris. — Exiger les nouvelles marques de garantie. — Dépôt à Saumur, chez M. PERDRIAU, pharmacien, place de la Bilange.

LES FRÈRES MAHON médecins spécialistes des hôpitaux de Paris. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'hôtel l'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôtions à Paris, rue de Rivoli, 30. — Consulta-

CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'hiver, 22 octobre 1877

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 15 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — soir.		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	

Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 20 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — soir.		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 6 FÉVRIER 1878.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	73	95	35	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	640	10		Canal de Suez	776	25	3 75
4 1/2 %	105			Soc. gén. de Crédit industriel et comm. 125 fr. p.	670			Crédit Mobilier esp.	620	21	25
5 %	110	15	65	Crédit Mobilier	163	75		Société autrichienne.	558	75	1 25
Obligations du Trésor, t. payé.	495			Crédit foncier d'Autriche ..	332	50	2 50	OBLIGATIONS.			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	497			Charentes, 500 fr. t. p.	130		12 50	Orléans	343		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	507	40		Est	647	50	3 75	Paris-Lyon-Méditerranée. .	338		
— 1865, 4 %	515	50		Nord	1067	50	2 50	Est	335		
— 1869, 3 %	392			Orléans	795		7 50	Nord	316	75	
— 1871, 3 %	383			Paris-Lyon-Méditerranée. .	1335		10	Ouest	335		
— 1875, 4 %	504	75		Midi	720			Midi	334	75	
— 1876, 4 %	495			Orléans	1335		10	Charentes	255		
Banque de France	3215			Vendée, 500 fr. t. p.	720			Vendée	2		
Comptoir d'escompte.	745			Compagnie parisienne du Gaz.	1373	50		Canal de Suez	550	25	
Crédit agricole, 200 f. p.	345			C. gén. Transatlantique ..	500						
Crédit Foncier colonial, 300 fr.	365										

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR

(Service d'hiver, 24 décembre)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.	
6 — 45 — — (s'arrête à Angers) omnibus-uhlé.	
9 — 1 — — — — —	
1 — 25 — — — — —	
4 — 10 — — — — —	
7 — 15 — — — — —	
10 — 37 — — — — —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 26 minutes du matin, direct-mixte.	
8 — 21 — — — — —	
9 — 10 — — — — —	
12 — 40 — — — — —	
4 — 44 — — — — —	
10 — 28 — — — — —	

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

D'UN

TRÈS-RICHE MOBILIER

Après le décès de M. VOISIN, Par suite d'acceptation bénéficiaire,

A Saumur, rue du Temple, n^o 34,

Le lundi 19 février et jours suivants, à midi.

Par le ministère de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

Cette vente consiste en :

Poterie, verrerie, cristaux, batterie de cuisine, très-belle vaisselle, bronze, tableaux, candélabres, pendules, linge de corps et de ménage, hardes, meubles meublants, tels que : couchers, glaces, tentures, tapis, vins, etc., etc. Une magnifique salle à manger en vieux bois sculpté;

Un très-beau meuble de salon Empire;

Piano droit en palissandre; Splendide chambre à coucher en vieux bois sculpté, composée de deux lits à colonnes, armoire à glace, bureau, table de milieu; deux tables de nuit, garniture de cheminée artistique, prie-Dieu, chaises et fauteuils assortis;

Plusieurs suspensions et un lustre fort riches;

Un très-beau bahut de salon, bronze et écaillé;

Table à jeu et table à ouvrage en marqueterie;

Une boîte complète d'orfèvrerie Christofle;

Trois voitures en très-bon état, savoir : un omnibus de famille, un grand break de chasse et un panier;

Harnais simples et doubles;

Autres meubles et ustensiles de ménage, et quantité d'autres objets.

Au comptant, plus 5 0/0 applicables aux frais.

ORDRE DES VACATIONS.

Lundi. — Batterie de cuisine, vaisselle, linge, etc.

Mardi. — Meubles divers, literie, tapis, tentures, vins, etc.

Mercredi. — Salon, chambre à cou-

cher, meubles et objets d'art, et voitures.

Le commissaire-priseur chargé de la vente,

THUBÉ.

Exposition publique avant la vente.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

Le MOULIN GEORGET

Situé sur les Châteaux, à Saumur.

Beaux logements et jardin.

Le mécanisme, entièrement neuf, sera vendu séparément, si on le désire.

S'adresser à M. GIRARD, de Saint-Vincent, commune de Dampierre, ou à M^e MÉHOUAS, notaire à Saumur.

Etude de M^e JOLLY, notaire au Puy-Notre-Dame.

VENTE MOBILIÈRE

APRÈS DÉCÈS.

Le dimanche 10 février 1878, à midi, et dimanches suivants, s'il y a lieu, M^e Jolly, notaire au Puy-Notre-Dame, procédera, dans une maison située au bourg du Vaudelnay-Rillé, à la vente aux enchères publiques des meubles et objets mobiliers dépendant des successions des époux Gallard-Morneau, en leur vivant aubergistes audit lieu, où ils sont décédés.

On vendra :

Batterie de cuisine, vaisselle, tables, tabourets, draps, serviettes, lits garnis, un billard, chaises, armoire, buffet, vins en cercles et en bouteilles, liqueurs, barriques vides, cheval, charrettes, 3500 kilogrammes de foin, un petit magasin d'épicerie et de poterie, et autres bons objets.

On paiera comptant, plus 5 p. 0/0.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

MAISON DE PLAISANCE avec jardin bien affrûité, à Pocé, commune de Distré, appartenant autrefois à M. Besson;

MAISON D'EXPLOITATION avec terres labourables et vignes.

S'adresser à M. Paul REVEAU, à Pocé.

Commune de Passavant.

ADJUDICATION DE TRAVAUX

Le Maire de la commune de Passavant prévient MM. les Entrepreneurs de travaux publics qu'il sera procédé, à la Mairie de Passavant, le dimanche 24 février 1878, à l'heure de midi, à l'adjudication des travaux ci-après :

- 1^o 2104 mètres courants de terrassements. 2,752 f. 30
- 2^o 1891 mètres courants d'empièvements. 7,374 90
- 3^o 94 mètres 55 centimètres cubés de pierre cassée pour entretien. 737 49
- 4^o Travaux d'art. 224 41
- 5^o Somme à valoir pour travaux imprévus. 110 90

Total. 11,200 f. »

Les pièces du projet sont déposées au bureau de M. l'agent-voyer du canton de Vihiers et à celui de M. l'agent-voyer de l'arrondissement de Saumur, où l'on pourra en prendre connaissance tous les jours, le dimanche excepté.

M. RIELLANT ET SA FILLE

Chirurgien et Mécanicien Dentiste,

Rue de l'Hôtel-de-Ville, 17, à Saumur,

Maison Beurois.

Fait toutes les opérations qui ont rapport à son art.

Sa longue expérience est une sécurité pour les personnes qui s'adressent à lui.

COSMYDOR

Incomparable Eau de Toilette, sans acide ni vinaigre. Les Hygiénistes de notre époque préconisent l'usage journalier du COSMYDOR. Cette incomparable Eau de Toilette sans ALCOOL ni VINAIGRE est recommandée pour les multiples usages de l'hygiène, de la toilette et de la santé. (En faire usage quotidiennement.) LE FLACON : 1 FR. 50. Se vend partout. Entrepôt général : 28, Rue Bergère, Paris. Envoi fco du Prospectus explic. contre demande affranchie.

MANUFACTURE de PIANOS et ORGUES

LÉPICIER, successeur de GILLET

Rue des Arènes, 48, à ANGERS.

Dix Médailles à Paris, Bordeaux, etc., etc.

PREMIER PRIX : EXPOSITION 1877.

Très-grand choix de Pianos de sa fabrication, ainsi que des maisons Pleyel, Erard, Wertz neveu, etc., dont M. LÉPICIER est le représentant à Angers.

GRAND CHOIX D'ORGUES-HARMONIUMS.

PHARMACIE-DROGUERIE

Ancienne Pharmacie PASQUIER

A. CLOSIER, Successeur,

Lauréat de l'Ecole de Pharmacie, élève de l'Ecole Supérieure de Paris,

20, rue du Marché-Noir, Saumur.

Grand assortiment de bandages herniaires, de bas en tissu élastique pour varices, de ceintures ventrières et abdominales. Un service régulier avec Paris me permet de fournir, dans les 48 heures, les bandages commandés sur mesure ou exigeant une forme de pelote spéciale. Un bandage bien fait et bien appliqué facilite souvent la guérison des hernies. On trouve à la même pharmacie : le biberon à vis de Raynal, le biberon à soupape de Robert et le biberon-pompe de H. Monchovaux.

LA MODE UNIVERSELLE

JOURNAL ILLUSTRÉ DES DAMES

PREMIÈRE ÉDITION

Donnant par an 24 numéros, 2,000 gravures, 200 patrons, 400 dessins de broderies.

Paris. Département.
Un an. 6 fr. 8 f. »
Six mois. 3 50 4 »
Trois mois. 2 » 2 »

ÉDITION DE LUXE

Donnant les mêmes éléments que la première édition, plus 36 gravures coloriées.

Paris. Département.
Un an. 15 fr. 18 fr. »
Six mois. 8 fr. 10 fr. »
Trois mois. 4 fr. 5 fr. »



ENVOI DE NUMÉROS SPÉCIMENS GRATIS.

Paris, J. BAUDRY, éditeur.

On s'abonne chez M. MILON, libraire à Saumur.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

Certifié par l'imprimeur soussigné.